



CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL
UNION DES SYNDICATS DE LA RÉGION PARISIENNE
33, rue des Vignoles, 75020 Paris – br.rp@cnt-f.org – www.cnt-f.org/urp/ – 0695456762

Fait à Paris, le mardi 12 avril 2016

Monsieur le Préfet,

La photographie d'un agent de police, brassard au bras, prise le samedi 9 avril sur le bord de la manifestation entre la place de la République et Nation, nous est parvenue. Cet agent, casqué et au visage masqué, porte un autocollant de la CNT sur son pantalon. Il est donc manifeste que ce policier a cherché à se faire passer pour un membre de notre organisation syndicale.

Nous condamnons fermement ces méthodes d'infiltration des cortèges qui visent à provoquer les manifestants dans un contexte où les forces de police font un usage systématique de la violence. Pour preuve de cela, notre service d'ordre a dû contacter les secours pour un jeune manifestant qui avait reçu, sur le tibia, un tir tendu de grenade lacrymogène.

Port d'autocollants syndicaux, visage couvert, absence de brassard de police, insultes et violences sont des actes dont de nombreux manifestants sont témoins et victimes. Depuis le début de la mobilisation contre la loi travail, nous avons pu constater l'intensité de la violence policière et de la répression, y compris contre des mineurs. La CNT région parisienne condamne avec fermeté ces méthodes et demande la libération, l'arrêt des poursuites et l'amnistie des personnes interpellées.

Nous exigeons de vos services qu'ils condamnent publiquement ces pratiques, qu'ils prennent des mesures fermes et concrètes pour faire cesser de tels agissements, et qu'ils nous en tiennent informés.

Syndicalement,
La CNT région parisienne

